

# Liste des médicaments

## Liste des médicaments et préparations non remboursés conformément aux Conditions Complémentaires d'Assurance EGK-SUN-BASIC A et M selon la Loi sur le contrat d'assurance (CCA/LCA)

Édition du 1.11.2018

EGK tient une liste des médicaments, groupes de médicaments et préparations non remboursés dans le cadre de la gamme de produits EGK-SUN-BASIC A et M. Cette liste est mise à jour sous forme continue et peut être demandée à EGK ou consultée sur son site internet.

1. Les médicaments suivants ne sont pas remboursés:
  - préparations étrangères ainsi que celles achetées à l'étranger via le commerce en ligne ou la vente par correspondance
  - préparations magistrales ou fabriquées maison s'il existe, pour l'indication utilisée et indépendamment de la forme galénique (forme d'administration), des médicaments finis plus économiques.
  - tous les produits indiqués sur la liste des ventes E (p.ex. pansements coricides, bonbons contre la toux, compléments alimentaires)
2. Les préparations suivantes pour des domaines d'utilisation spécifiques ne sont pas remboursées:
  - médicaments coupe-faim (anorexigènes), préparations pour perdre du poids (antiadiposité / inhibiteurs de lipase; p.ex. Orlistat, Xenical, Calobalin, Saxenda, Appcontrol, Formoline L112, Fatcontrol, Paya Konjac Reduforte )
  - denrées alimentaires diététiques et compléments alimentaires, alimentation complémentaire, nutraceuticals, functional food, food supplements, microalgues, algues rouges contenant du calcium et préparations relevant de la législation sur les denrées alimentaires; si les préparations mentionnées sont prônées simultanément en tant que compléments alimentaires et en tant que préparations relevant de la médecine complémentaire, il sera considéré dans le doute qu'il s'agit d'un complément alimentaire.
  - produits de substitution enzymatique (p.ex. Lactazym lors d'une intolérance au lactose, Creon, Lactigest, Panzytrat)
  - préparations Lifestyle et produits anti-âge, préparations contenant de la DHEA
  - préparations contenant plusieurs principes actifs et vitamines (exceptées les préparations pour la grossesse sans les produits LPPA)
  - préparations pour la vitalité et fortifiants
  - produits de soins corporels et pour peau sensible (p.ex. crèmes, lotions, huiles corporelles), préparations pour l'hygiène buccale et préparations pour la gorge (p.ex. sprays buccaux, bains de bouche, bonbons à sucer, pastilles, produits contre les aphtes), additifs de bains médicaux

voir au verso ➔

- produits topiques et systémiques favorisant la croissance des cheveux et traitements de l'alopecie androgénétique (p.ex. Alocapil, Alopey, Finacapil, Finasterid, Neocapil, Propecia, Regaine)
- préparations contre la transpiration (p.ex. déodorants, Botox)
- produits prophylactiques contre les caries, produits de désensibilisation de l'émail et de la dentine
- contraceptifs hormonaux et locaux, médicaments utilisés dans le cadre de traitements de la stérilité et de changements de sexe
- produits contre les problèmes d'érection et d'éjaculation précoce ainsi que produits aphrodisiaques (p.ex. Cialis, Levitra, Muse Gel, Sildenafil, Sildenax, Viagra, Vivanza, Kenergon)
- produits contre les addictions telles que l'alcoolisme, les abus de nicotine et de drogue
- substituts de drogues
- laxatifs
- remèdes contre les maladies dues à un refroidissement (préparations combinées telles que p.ex. Pretuval C, Vicks MediNait)
- substituts lacrymaux et produits contre la sécheresse et la fatigue oculaires, lubrifiants pour lentilles de contact (p.ex. Artelac, Bepanthen, Blink, Fermavisc, Hylo Care, Hylo Comod, Hylo Gel, Lacri-Stulln, Liquitears Film, Mepha-Tears, Opticalmax, Optive, Optive Plus, Similasan Tears Again, Systane, Tears Naturelle, Visine fatigue oculaire, Vismed)
- produits topiques contre les contusions, les blessures de sport, les courbatures ou les douleurs musculaires et articulaires (p.ex. Dul-X, Perskindol, préparations à base d'alcool à friction, emplâtres Isola Capsicum, pansements Hansaplast ABC, baume du tigre);
- huiles de massage
- préparations contenant du cannabis ou du CBD

Les tests génétiques invasifs et non invasifs ainsi que les tests prénataux qui ne sont pas couverts par l'assurance obligatoire des soins de maladie et qui ne sont pas indiqués sur la liste des analyses ne sont pas pris en charge.

Cette liste est constamment mise à jour

